



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère des Droits de l'Homme,
de la Formation à la Citoyenneté,
et des Relations avec les Institutions
de la République

Communiqué de presse

Lomé, le 22 novembre 2024

POUR UNE RÉPUBLIQUE SOLIDAIRE ET ÉGALITAIRE

La communauté internationale célèbre le **16 novembre de chaque année la Journée Internationale pour la Tolérance**. Cette journée a été instaurée par l'ONU en 1996, après la Déclaration de principes sur la tolérance de l'UNESCO en 1995. Elle vise à sensibiliser aux dangers qu'entraîne l'intolérance et à renforcer l'engagement des pays pour la promotion de la Paix et de l'éducation à la tolérance.

Notre pays a placé la célébration de cette édition sous le sceau du dialogue et de la cohésion sociale, à travers le thème retenu : « **La tolérance, vertu cardinale du vivre ensemble** ». La Campagne initiée par le ministère a été lancée le vendredi 15 novembre 2024 à l'Institut national de formation agricole (INFA) de Tové dans la préfecture de Kloto et couvrira cinq établissements scolaires et écoles de formation professionnelle. A travers cette campagne, **nous voulons exhorter l'ensemble de la population togolaise, les acteurs politiques et ceux de la société civile, à faire de la tolérance un modus vivendi.**

Aller à l'encontre de cette attitude de paix en tenant des discours de haine et de stigmatisation, c'est semer la discorde et la division au sein de la communauté nationale, fragilisant ainsi la cohésion sociale.

La tolérance est le socle sur lequel nous devons bâtir une République plus inclusive où chaque citoyen bénéficie des mêmes opportunités sans discrimination et où le mérite et la compétence sont valorisés. **Les délits de patronyme et de faciès sont condamnables.**

L'article 2 de la Constitution du 06 mai 2024 garantit l'égalité de droits et de devoirs à tous les citoyens. Chacun, selon ses aptitudes, peut et doit contribuer au développement de notre pays à tous les niveaux de la hiérarchie sociale.

Cette nouvelle Constitution prévoit un protecteur du citoyen. Son rôle sera de garantir un respect plus accru des droits et des libertés de tout un chacun dans **une V^e République solidaire et égalitaire.**

Contact presse :

+228 22 51 83 86

+228 92 27 28 29

contacts@droitsdelhomme.gouv.tg